

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 19 JUIN 2017

Date de convocation : 12/06/2017

2017-040

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf du mois de juin à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, V. LEROY, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE

Absents excusés : P. FRASQUET

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°40 : CHOIX D'UNE ENTREPRISE POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE DETECTION D'INTRUSION DANS LE NOUVEAU BATIMENT COMMUNAL DE STOCKAGE ET ATELIER

Le Maire rappelle à l'assemblée que le hangar, acquis par la Commune place de la Mairie et transformé en lieu de stockage et d'atelier, nécessite l'installation d'un système de détection d'intrusion afin qu'il soit protégé du vol. Il informe l'assemblée que suite à son autorisation il a fait établir des devis et que la demande de subvention auprès de la DETR a été acceptée.

Il présente les devis de :

- l'entreprise TROUILLET pour un montant de 2 284,07€ HT ou 2 740,88€ TTC
- l'entreprise BAILLEUX pour un montant de 2 800,00€ HT ou 3 360,00€ TTC

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette proposition et donne son accord pour l'entreprise TROUILLET pour un montant de 2 284,07€ HT ou 2 740,88€ TTC. Il autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 19 juin 2017.

Le Maire



Daniel CHARLET